



MOLDAVIE

Ce qu'il faut savoir avant votre départ

Mis à jour le 09 janvier 2019 à 09h07



► Règlementation routière



Limitations de vitesse

	Agglomérations	Routes	Voies rapides	Autoroutes	
Motocyclettes et voitures	50 *	80	110	N/A	* 20 km/h en zone résidentielle
Véhicules tractant une remorque	50 *	70	90	N/A	* 20 km/h en zone résidentielle



Alcoolémie

0.3 g / litre de sang



Feux

Utilisation obligatoire de jour comme de nuit toute l'année, pour motocyclettes et cyclomoteurs, pour les véhicules remorquant un autre véhicule. Utilisation obligatoire pour les autres véhicules du 1er novembre au 31 mars.



GPS et détecteur

GPS avec avertisseur de radar
Prohibé



Ceintures et sièges

Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire sur tous les sièges qui en sont équipés.

Un enfant de moins de 12 ans doit être placé dans un système de retenue (siège spécial ou coussin rehausseur) homologué, adapté à son âge et à son poids.



Portable et kit

Utilisation en main
Interdit

Avec un kit main-libre
Autorisée

Amende de 18-24 €



Circulation à vélo

Port du casque
NON

► Equipements obligatoires



Equipements de sécurité

Trousse de secours



Equipements hivernaux

Pneus cloutés

Obligatoire

Extincteur

Obligatoire

Triangle de signalisation

Obligatoire

Gilet de sécurité

Le conducteur d'un véhicule doit en porter un s'il doit sortir de son véhicule qui est immobilisé sur la chaussée, comme par exemple en cas de panne ou d'accident

Autorisés pendant la période hivernale

Chaînes à neige

Autorisées pendant la période hivernale

Pneus hiver

Du 1er décembre au 1er mars, tous les véhicules doivent être équipés de pneus hiver sur toutes les roues.